



Colloque du CESER Nouvelle-Aquitaine
« Réinventer le débat public et transformer demain ! »

Jeudi 7 juillet 2022

Discours de Thierry BEAUDET, Président du CESE de la République

Madame la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine,

Madame la Présidente du CESER, chère Emmanuelle,

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie tous pour cette après-midi d'échanges.

Comme nous l'avons rappelé, il y a tout juste cinquante ans naissaient les régions, et avec elles les Comités économiques et sociaux régionaux, par la loi du 5 juillet 1972. Cela manifestait déjà l'importance de la territorialisation des politiques publiques et du rôle de la société civile.

C'est peu dire qu'en quelques années, notre vision du monde a changé davantage qu'en quelques décennies, et que cette importance s'est encore accrue. Rappelons-nous : depuis les années 1990 et la chute de l'empire soviétique, l'horizon était dégagé pour la démocratie de marché, pour une mondialisation heureuse qui profiterait à tous. Certains allaient jusqu'à parler de « fin de l'histoire » ! De fait, en trente ans l'extrême pauvreté a reculé, et les pays en développement ont largement profité de l'ouverture des échanges. Mais il a suffi d'événements retentissants pour tout remettre en cause, et nous rendre orphelins de toute certitude, de toute vision du monde simple et rassurante : le 11 septembre 2001, la crise financière de 2008, l'élection de D. Trump, la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, la prise de conscience de la crise climatique. La démocratie, la croissance, la globalisation ne vont plus de soi, comme si les promesses s'étaient inversées en menaces. La démocratie est dévoyée par les régimes populistes ou autoritaires, qui n'en conservent que le recours au plébiscite, foulant aux pieds les droits fondamentaux et le pluralisme, la croissance fait l'objet de suspicions quant à son impact sur l'environnement et la santé, enfin la globalisation a

montré à quel point elle pouvait nous déposséder de notre souveraineté stratégique, économique ou sanitaire.

La pandémie de Covid-19 a sans doute été l'événement qui a transformé nos sociétés le plus en profondeur, et elle continue de le faire : elle n'a pas été seulement un dysfonctionnement, une crise de plus, mais une mise en suspens de tous nos modes de consommer, de produire et de vivre. Cette pause forcée a contraint les entreprises à revoir entièrement leurs façons de faire, a incité des millions de salariés à quitter leur travail (la « grande démission ») et à se réorienter. Elle a aussi favorisé la réflexion de chacun sur la résilience de nos sociétés et la redéfinition des priorités. Elle nous a vraiment fait entrer dans le 21^{ème} siècle.

Cette résilience passe par une forme de relocalisation et de territorialisation des politiques publiques. Celle-ci doit s'entendre aussi bien à l'échelle régionale, nationale ou européenne. Votre avis intitulé « Covid 19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain » en a été un bon exemple, décrivant les fragilités et les interdépendances du modèle économique et social à l'échelle de la région.

Les plans de relance, les mesures de soutien à l'économie ont été massifs, au niveau national comme au niveau européen. C'est ainsi que nous avons pu traverser cette épreuve sans désastre social ou économique majeur.

Néanmoins, ces politiques publiques massives n'ont pas eu raison de la défiance démocratique à l'égard des pouvoirs publics et des autorités. Même dans un état d'urgence sanitaire, qu'il s'agisse des confinements ou de la politique vaccinale, l'expression des méfiances et des divergences n'a pas cessé, surtout dans notre pays.

Aujourd'hui, la séquence électorale qui s'achève est unique en son genre, puisqu'un mode de scrutin majoritaire a accouché d'une représentation proportionnelle, assez fidèle aux résultats du premier tour de la présidentielle, avec trois blocs se détachant nettement.

Alors que beaucoup y voient un blocage et parlent déjà de dissolution, je veux pour ma part y voir une possibilité de rebond. De fait, si aucun vainqueur ne s'est distingué, le vainqueur est sans doute l'impératif démocratique. Je l'ai souvent dit, la démocratie ne peut plus se réduire aux dimanches d'élection, à une démocratie par spasmes, intermittente, où il s'agit principalement de déterminer démocratiquement qui va exercer le pouvoir de façon... peu participative ! Nous restons un pays fasciné par un pouvoir fort, qu'il soit incarné par un roi,

un empereur ou un président. Les troisième et quatrième républiques, qui comptent pourtant parmi les plus prospères périodes de notre histoire, ont toujours la réputation infondée de régimes parlementaires faibles. Le parlementarisme serait un éternel repoussoir.

Or le pouvoir fort, longtemps crédité d'efficacité, montre ses limites dans une société toujours plus informée, exigeante et réactive. La démocratie ne peut plus être seulement un mode de désignation, elle doit être vécue au quotidien, comme expérience continue de définition du bien commun. Le fait qu'aucun élu, aucun parti, n'ait fait le « plein de carburant démocratique » oblige dès maintenant à faire vivre une démocratie de projets, par des compromis et des coalitions. Ce qui nous semble insurmontable se fait ordinairement en Europe.

Ces compromis ne doivent pas se faire exclusivement entre partis présents à l'Assemblée, entre l'Assemblée et le gouvernement. Il faut élargir à toutes les assemblées, à la société civile, et je suis heureux, ces temps-ci, d'entendre comme rarement égrener la liste des trois Assemblées constitutionnelles que sont l'Assemblée nationale, le Sénat et le CESE.

Dans cette nouvelle donne politique, tout doit être fait pour éviter le blocage. S'il survenait, il désespérerait nos concitoyens et rien ne dit qu'une dissolution aboutirait à une assemblée plus gouvernable. La démocratie continue n'est donc plus seulement un vœu pieux, elle est une ardente obligation. Il nous faut impérativement faire de nécessité vertu.

Nos assemblées consultatives, CESE et CESER, doivent se saisir, ou être saisies, des sujets qui font l'avenir du pays, et proposer des voies de passages pour que les décisions politiques trouvent leur assise et leur acceptabilité dans la société. Avec notre culture ancienne du compromis, nous devons être les facilitateurs de ce régime politique inédit qu'ont inventé les électeurs. La société civile n'a jamais été en meilleure position pour aider à la fabrication des politiques publiques.

Quand le Président de la République a lancé l'idée d'un « Conseil national de la refondation », associant élus, société civile et citoyens tirés au sort, j'ai voulu y voir une victoire culturelle de la démocratie participative que nous incarnons, une forme de « CESE augmenté ». CESE, CESER, nous sommes plus que jamais des espaces de dialogue essentiels au gouvernement de notre pays.

Cette question n'est pas qu'institutionnelle. Il ne s'agit pas de régler un Meccano politique, toutes choses égales par ailleurs. Nous vivons une crise économique, politique et écologique majeure. Il n'est pas exagéré de dire que si nous ne trouvons pas des voies de passage, les transitions nécessaires deviendront des chocs, quand elles ne le sont pas déjà : choc du coût de la vie, choc des canicules, choc de la contestation de la démocratie. Nos concitoyens veulent être acteurs de ces sujets, ne pas abandonner leur capacité d'agir, ils ne veulent pas seulement donner leurs voix, mais donner de la voix pour exiger les transitions économiques, écologiques et démocratiques nécessaires. Le CESE est l'assemblée qui enrichit le Parlement de la participation des citoyens et arrime à la République ce besoin de participation.

J'en viens maintenant aux débuts de la nouvelle mandature du CESE, au printemps 2021.

Comme toute organisation, le CESE a subi l'emprise du Covid-19. Nous n'avons pas pu nous rencontrer, nous avons dû essentiellement travailler en visioconférence. Néanmoins, nous avons su aller de l'avant, notamment en lançant une conférence des enjeux et en rédigeant des orientations stratégiques qui ont relié entre elles les transitions économiques, sociales, écologiques et démocratiques, permettant à notre assemblée d'énoncer des priorités tout en prenant conscience de sa diversité. Ce fut aussi l'occasion de commencer à mettre en pratique le nouveau CESE issu de la réforme de janvier 2021, qui met l'accent sur la démocratie participative et la consultation des citoyens. Nous avons créé une toute nouvelle direction de la participation citoyenne, et c'est une avancée majeure. Les panels de citoyens travaillent déjà aux côtés des conseillers, et nous mettons en œuvre une méthodologie rigoureuse pour les conventions citoyennes que nous nous apprêtons à organiser.

D'emblée également, nous avons voulu relier notre action à celle des autres Conseils représentatifs des sociétés civiles, la fois dans les territoires et au niveau international.

A mon arrivée à la Présidence du CESE, comme d'ailleurs dans mes engagements antérieurs, j'ai eu à cœur de relancer une dynamique de collaboration avec les territoires en renforçant ce lien qui me semble essentiel entre le CESE d'un côté et les CESER de l'autre.

Ce lien est particulièrement étroit avec le CESER Nouvelle Aquitaine. Le nombre de membres du CESE en tant qu'invités ou à la table ronde au colloque d'aujourd'hui en est l'illustration concrète. Plus qu'à travers une collaboration lors d'évènements, notre souhait est d'impliquer davantage les CESER dans la construction de nos avis. A titre d'exemple, le prochain avis de

notre assemblée, qui abordera les métiers de la cohésion sociale et aura pour rapporteur Evanne Jeanne-Rose, a vu l'implication de nombreux CESER dont celui de Nouvelle-Aquitaine. Ce modèle de travail en collaboration avec les territoires est également repris dans le cadre de la rédaction d'un avis à venir sur « les mobilités durables et inclusives en zones peu denses ». D'un côté comme de l'autre, nous avons beaucoup à attendre et à nous apporter mutuellement.

Le jeudi 30 juin, qui marquait également le dernier jour de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, le CESE a accueilli le Forum de la société civile européenne. Cet évènement co-organisé avec la Civil Society Europe et le Mouvement associatif a permis l'adoption de l'Appel de Paris construit avec les acteurs de la société civile organisée. Il reste maintenant à faire de cet Appel de Paris un levier précieux pour que les sociétés civiles européennes soient entendues sur le long terme et que ces propositions soient reprises par les institutions européennes.

J'ai conscience que le CESE, en tant qu'assemblée de la République, n'échappe pas à la crise de défiance exprimée par nos concitoyens. C'est pourquoi j'ai voulu que nous nous employions, nous aussi, à revoir nos modes de fonctionnement, la façon dont nous choisissons les sujets de nos avis, la façon dont nous associons les citoyens, la façon dont nous animons nos débats en plénière, la façon dont nous les portons dans le débat public et auprès du gouvernement et du Parlement.

Notre relation aux autres assemblées et au gouvernement est un enjeu essentiel. **Nous sommes et resterons un organe consultatif, bien évidemment, quelle que soit la qualité et la pertinence de nos travaux, quelle que soit l'ampleur des consultations citoyennes que nous organisons.** Nous ne faisons pas la loi. Et nous devons être très clairs sur les débouchés, notamment auprès des citoyens que nous consultons, au risque de décevoir, comme cela a pu être le cas lors de la Convention citoyenne pour le climat.

A contrario, la démocratie représentative ne se suffit plus à elle-même. Se priver des avis de la société civile équivaut à se priver d'une expertise d'usage de la société agissante. Se priver des panels de citoyens, équivaut à se priver du ressenti des individus. Aucun parti, aucune assemblée ne peut aujourd'hui revendiquer pour lui seul la représentativité. Un nouveau chaînage démocratique doit se mettre en place pour faire que cette crise de croissance de la

démocratie ne devienne pas une dangereuse crise démocratique. La valeur du dernier mot, que détiennent les assemblées, dépend très largement de la valeur des premiers mots, que nous formulons.

Ces premiers mots, ce sont ceux des CESER et du CESE.

Je vous remercie.